

[Retour](#)

Chronologie

SOMMAIRE

[Introduction](#)

[Le bilan scientifique](#)

[Le réchauffement climatique](#)

[L'effet de serre](#)

[La lutte contre le réchauffement climatique](#)

[Le protocole de Kyoto](#)

[Vers un nouvel accord international sur le climat](#)

[La position américaine sur le climat](#)

[Chronologie](#)

[Glossaire-dictionnaire de sigles](#)

[Carte d'un monde "réchauffé" : le réchauffement climatique dans le monde, projection 2050-2100](#)

[Sélection d'ouvrages, revues et rapports](#)



© Photo : Olivier Pasquiers © La Documentation française

1827. Première description de "l'effet de serre"

Le mathématicien et physicien français, Jean-Baptiste Fourier, a recours à l'analogie de la serre pour décrire le phénomène naturel de rétention partielle des radiations solaires par l'atmosphère.

1873. Fondation de l'OMI

L'Organisation météorologique internationale (OMI) est fondée à Vienne. Début des observations météorologiques standardisées.

1967. Premières prévisions d'un réchauffement planétaire

Deux scientifiques prévoient le doublement de la concentration de CO₂ d'ici le début du XXI^{ème} siècle et une élévation de la température moyenne de 2,5 degrés.

1979. Première conférence mondiale sur le climat à Genève

Lancement d'un Programme de recherche climatologique mondial, confié à l'Organisation météorologique mondiale (OMM), au Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) et au Conseil international des unions scientifiques (CIUS).

22 mars 1985. Convention de Vienne sur la protection de la couche d'ozone [PDF, 78 KO]

Les Etats parties s'engagent à protéger la couche d'ozone et à coopérer scientifiquement afin d'améliorer la compréhension des processus atmosphériques. Cette convention ne contient aucun dispositif contraignant, mais prévoit que des protocoles spécifiques pourront lui être annexés.

16 septembre 1987. Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

Les Etats parties prennent la décision d'interdire la production et l'utilisation des CFC (chlorofluorocarbones) responsables de l'amincissement de la couche d'ozone d'ici à l'an 2000. Dès la deuxième conférence des parties au protocole, qui s'est tenue à Londres en juin 1990, les Etats se sont entendus pour renforcer progressivement le dispositif de protection de la couche d'ozone. C'est ainsi qu'à l'occasion des différentes conférences et réunions des parties, ils ont adopté plusieurs ajustements techniques, qui aboutissent à modifier le calendrier de réduction des substances déjà réglementées par le protocole, et 4 amendements (de Londres en 1990, de Copenhague en 1992, de Vienne en 1995, de Montréal en 1997 et de Pékin en 1999) qui ont progressivement élargi le champ d'application du Protocole, notamment en y intégrant de nouvelles substances (bromure de méthyle, HCFC pour les dernières).

1988. Création du GIEC

Le Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC, IPCC en anglais), placé sous l'égide du PNUE et de l'OMM, est chargé du suivi scientifique des processus de réchauffement climatique.

Décembre 1989-janvier 1990. 2ème conférence mondiale sur le climat : La Haye

La conférence réunit 149 pays. Les douze Etats de la CEE (Communauté économique européenne) s'engagent à stabiliser leurs émissions de CO₂ au niveau de 1990 d'ici à 2000. La déclaration finale préconise la mise en place de négociations en vue d'une convention internationale sur les changements climatiques.

1990. Premier rapport du GIEC (Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat)

Le rapport dresse le bilan des connaissances scientifiques sur les changements climatiques et leurs possibles répercussions sur l'environnement, l'économie, la société. Ce rapport a servi de base scientifique à la Convention-cadre sur le climat (Rio, 1992).

3-14 juin 1992. Sommet de la terre : Rio de Janeiro (Brésil)

131 chefs d'Etat réunis à Rio adoptent l'Agenda 21, liste de 2500 recommandations d'action pour le 21^{ème} siècle.

La [Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques \[pdf, 69 Ko\]](#) est ouverte à la signature. Son objectif est de stabiliser les concentrations atmosphériques de gaz à effet de serre à un niveau qui empêche toute perturbation humaine dangereuse du système climatique.

Après sa ratification par 50 Etats, la convention est entrée en vigueur le 21 mars 1994.

28 mars-7avril 1995. 1ère conférence des Parties à la Convention sur le climat (COP 1) : Berlin

Adoption du principe des quotas d'émissions de gaz à effet de serre.

Décembre 1995. Second rapport du GIEC

Le rapport confirme l'influence des activités humaines sur les changements climatiques et prévoit un réchauffement moyen de 1 à 3, 5 degrés d'ici à 2100 ainsi qu'une augmentation du niveau de la mer de 15 à 95 centimètres.

8-19 juillet 1996. 2ème Conférence des Nations unies sur les changements climatiques : Genève

Les représentants des gouvernements s'engagent à renforcer la lutte contre le réchauffement de la planète, en fixant des objectifs quantifiés légalement contraignant.

23-27 juin 1997. 2ème sommet de la terre : New York

La 19^{ème} session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies (dite "Rio +5") fait le point sur les engagements pris à Rio cinq ans auparavant, et constate le désaccord entre l'Union européenne et les Etats-Unis sur la réduction des gaz à effet de serre.

1er-12 décembre 1997. 3^{ème} Conférence des Nations unies sur les changements climatiques : Kyoto

Adoption d'un protocole à la Convention sur le climat dit "protocole de Kyoto" [pdf, 51 Ko] . Il engage les pays industrialisés regroupés dans l'annexe B du Protocole (38 pays industrialisés : Etats-Unis, Canada, Japon, pays de l'UE, pays de l'ancien bloc communiste) à réduire les émissions de gaz à effet de serre de 5, 2% en moyenne d'ici 2012, par rapport au niveau de 1990. Sous la pression d'un groupe de pays conduits par les Etats-Unis, des mécanismes de flexibilité sont créés, permettant à un pays de remplir ses obligations non pas en limitant ses émissions mais en finançant des réductions à l'étranger.

2-14 novembre 1998. 4^{ème} Conférence des Nations unies sur les changements climatiques : Buenos Aires

La conférence est marquée par la confrontation entre les pays en développement et les pays industrialisés, seuls concernés dans un premier temps par la mise en œuvre du Protocole de Kyoto, et adopte un plan d'action destiné à relancer les mesures décidées à Kyoto. Les Etats-Unis tentent d'accélérer la mise en œuvre des permis d'émission négociables. Ils s'opposent à tout compromis, mais signent le Protocole de Kyoto.

13-24 novembre 2000. 6^{ème} Conférence des Nations unies sur les changements climatiques : La Haye

Les négociateurs des 182 pays représentés échouent à trouver un accord sur la mise en œuvre des mesures adoptées à Kyoto. Confrontation entre les Etats-Unis (et ses alliés : Canada, Australie, Nouvelle-Zélande, Japon) et l'Union européenne (qui plaide contre la prise en compte des puits de carbone, pour que 50% au moins des engagements pris soient réalisés à l'intérieur de chaque pays, pour la création d'une structure supranationale et pour l'instauration de sanctions contre les pays contrevenants).

Janvier 2001. Publication du troisième rapport du GIEC (Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat).

13 mars 2001. Les Etats-Unis renoncent à limiter leurs émissions de gaz à effet de serre.

Le nouveau président des Etats-Unis, G.W. Bush, annonce qu'il renonce à la réglementation des émissions de gaz à effet de serre et affirme son opposition au Protocole de Kyoto.

29 octobre-10 novembre 2001. 7^{ème} Conférence des Nations unies sur les changements climatiques à Marrakech

Traduction juridique des règles de mise en œuvre du Protocole de Kyoto. Création d'un comité ad hoc d'observance. Des moyens techniques et financiers sont débloqués en faveur des pays en développement.

31 mai 2002. L'Union européenne et ses 15 Etats membres ratifient le protocole de Kyoto.

4 juin 2002. Le Japon ratifie le protocole de Kyoto.

22 octobre 2004. La Russie ratifie le protocole de Kyoto [PDF, 184 Ko].

En approuvant le projet de loi de ratification, les députés russes ouvrent la voie à l'entrée en vigueur du protocole de Kyoto, qui sera effective le 16 février 2005. En effet, pour entrer en vigueur, l'accord international devait être ratifié par au moins 55 pays représentant 55% des émissions de gaz à effet de serre.

16 février 2005. Entrée en vigueur du protocole de Kyoto [PDF, 39 Ko] .

Signé en 1997, le protocole de Kyoto, qui vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre des pays industrialisés durant la période 2008-2012 en deçà des niveaux de 1990, prend effet après avoir été ratifié par 141 pays. Ainsi, 36 pays industrialisés, à l'exception des Etats-Unis et de l'Australie qui comptent pour plus d'un tiers des gaz à effet de serre du monde industrialisé mais n'ont pas ratifié le protocole, seront dans l'obligation de réduire de 5,2% en moyenne leurs émissions de CO2 et de cinq autres gaz réchauffant l'atmosphère. Les 107 pays en développement qui ont ratifié le protocole auront de simples obligations d'inventaire d'émissions polluantes.

28 novembre-10 décembre 2005. 1^{ère} réunion de suivi du protocole de Kyoto et 11^{ème} Conférence des Nations unies sur les changements climatiques à Montréal (Canada).

- La conférence, qui a mobilisé près de 10 000 personnes et une centaine de ministres de l'environnement, entérine une série d'accords (les accords de Marrakech), qui établissent les règles de fonctionnement du Protocole de Kyoto, permettant la totalité de sa mise en œuvre. Les marchés du carbone deviennent ainsi une réalité.

- Par ailleurs, la décision de négocier un prolongement du Protocole au-delà de son échéance de 2012 est prise. L'accord de dernière minute prévoyant que les négociations seront menées dans le cadre plus large de la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, les Etats-Unis, qui n'ont pas ratifié le Protocole, acceptent finalement de s'y associer.

Janvier 2006 : 2005, classée année la plus chaude

Un rapport émanant de la NASA (24 janvier 2006), constate que l'année 2005 a été la plus chaude depuis la fin du 19^{ème} siècle. L'Organisation météorologique mondiale (OMM)[.pdf, 555ko] classait pour sa part, le 15 décembre 2005, l'année 2005 dans les deux plus chaudes depuis 1861, date du début des relevés de températures. La terre s'est réchauffée de 0,8 degré Celsius depuis un siècle et de 0,6 degré depuis 30 ans.

11-12 janvier 2006. 1^{ère} réunion du Partenariat Asie-Pacifique sur le développement propre et le climat : Sydney (Australie)

Ce Partenariat, formé en juillet 2005, regroupe les Etats-Unis, l'Australie et quatre pays d'Asie : Chine, Japon, Inde et Corée du Sud. Ces pays représentent près de la moitié des émissions de gaz à effet de serre dans le monde, l'Australie et les Etats-Unis, ayant pour leur part refusé de ratifier le protocole de Kyoto sur la réduction des gaz à effet de serre. Le communiqué final mentionne que la lutte contre le réchauffement climatique ne doit pas freiner la croissance économique, et que la plus grosse partie de la lutte contre le réchauffement climatique reviendra au secteur privé.

7-17 novembre 2006. 12^{ème} Conférence des Nations unies sur les changements climatiques : Nairobi (Kenya)

La conférence des 168 Etats parties au traité décide que la révision du protocole de Kyoto devra commencer en 2008. Cette révision, qui sera fondée notamment sur le 4^{ème} rapport du Groupe intergouvernemental d'experts sur le changement climatique" (GIEC), -à paraître à partir de février 2007- doit permettre de définir les implications du protocole au-delà de 2012. La question de l'élargissement de l'accord à des pays comme la Chine ou l'Inde, non concernés par la première phase, est posée. La conférence est également centrée sur le renforcement des mécanismes de soutien aux pays en développement, avec la mise en œuvre du Mécanisme de développement propre (MDP), qui permet à des pays industrialisés d'investir dans des pays du Sud pour contrebalancer leurs émissions de gaz à effet de serre ainsi que sur les modalités de fonctionnement du Fonds d'adaptation, destiné à parer aux impacts du réchauffement dans les pays pauvres. Les participants décident d'aider l'Afrique à obtenir des fonds pour des énergies "propres" éolienne ou hydro motrice notamment.

2 février 2007. Publication, à Paris, du 1er volume du 4^{ème} rapport sur le Changement climatique 2007 : les bases scientifiques physiques [PDF]

Les scientifiques du Groupe d'experts des Nations unies établissent la responsabilité humaine dans le réchauffement climatique. Quatrième rapport d'une série commencée en 1990, c'est le bilan de six années de travaux menés par un réseau de 2 500 scientifiques. Les experts confirment le rôle des émissions de gaz à effet de serre et la gravité des changements en cours : perspective d'augmentation moyenne de 1,8°C à 4°C et hausse du niveau des océans de près de 60 cm d'ici la fin du siècle, généralisation de vagues de chaleur et d'épisodes de fortes précipitations. Réunis le 3 février à Paris à l'initiative du président français Jacques Chirac, 46 pays appellent à la création d'une Organisation des Nations unies pour l'environnement, projet contesté notamment par les Etats-Unis et les grands pays émergents.

6 avril 2007. Publication du 2^{ème} volume du 4^{ème} rapport "Bilan 2007 des changements climatiques : Impacts, adaptation et vulnérabilité" (Résumé à l'intention des décideurs, 19 p.)

Le GIEC (Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat) publie le deuxième volume de l'édition 2007 du rapport sur le changement climatique. Celui-ci établit un diagnostic alarmant des impacts du réchauffement climatique, malgré les réticences chinoises et américaines sur les conclusions, et notamment la demande américaine de retirer la quasi totalité des données chiffrées du résumé. Le GIEC insiste sur deux principaux messages : en premier lieu, le réchauffement déjà en cours frappera toutes les régions du monde, mais prioritairement les pays en développement d'Afrique et d'Asie. Par ailleurs, au-delà de 2 à 3 degrés de hausse par rapport à 1990, ce réchauffement aura des impacts négatifs.

Mai 2007. Création du Forum des économies majeures sur le changement climatique

Le président américain, G. W. Bush, lance le FEM (Forum des économies majeures sur le climat), dans le but de concurrencer les négociations menées sous l'égide des Nations unies. Celui-ci rassemble les principaux pays pollueurs de la planète : l'Afrique du Sud, l'Allemagne, l'Australie, le Brésil, le Canada, la Chine, la Corée du Sud, la France, l'Inde, l'Indonésie, l'Italie, le Japon, le Mexique, la Russie, le Royaume-Uni, l'Union européenne et les Nations unies.

4 mai 2007. Publication, à Bangkok, du 3^{ème} volume du 4^{ème} rapport (2007) sur Le changement climatique 2007 : les mesures d'atténuation

Le rapport, approuvé par les 400 délégués du GIEC (Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat), juge qu'une action résolue contre le réchauffement aurait un coût

relativement modéré mais que les 20 à 30 prochaines années seront déterminantes. La question des coûts domine toutefois les débats, marqués par de fortes divergences entre pays en développement et pays industrialisés.

22 septembre 2007. Signature de l'accord de Montréal sur l'élimination de substances chimiques appauvrissant la couche d'ozone

190 pays plus l'Union européenne réunis du 16 au 22 septembre à Montréal, signent un accord destiné à accélérer l'élimination des HCFC (hydrochlorofluorocarbones), accord qui contribuera à la lutte contre le réchauffement climatique. En vertu de cet accord, la production de ces substances sera gelée en 2013 à son niveau de 2009-2010, avant leur élimination totale, qui a été avancée à 2020 pour les pays développés et 2030 pour les pays en développement. La conférence marquait aussi le 20ème anniversaire du Protocole de Montréal signé en 1987, considéré comme l'accord environnemental le plus efficace, qui a réussi à pratiquement éliminer une première génération de substances appauvrissant la couche d'ozone, les CFC (chlorofluorocarbones) et qui prévoyait l'élimination de la deuxième génération de gaz réfrigérants moins nocive, les HCFC, en 2030 pour les pays développés et 2040 pour les pays en développement.

12 octobre 2007. Le prix Nobel de la paix est attribué à l'ancien vice-président américain Al Gore, et au GIEC (Groupe intergouvernemental des Nations unies sur l'évolution du climat).

pour «leurs efforts de collecte et de diffusion des connaissances sur les changements climatiques provoqués par l'homme». Vice-président de Bill Clinton et ancien candidat démocrate à la Maison Blanche en 2000, Al Gore a réalisé un documentaire "Une vérité qui dérange".

17 novembre 2007. Publication du 4ème volume du rapport du Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) "Changement climatique 2007 : les mesures politiques".

Dans le résumé à l'intention des décideurs, le groupe d'experts sur le changement climatique, met en garde contre les conséquences "soudaines", voire "irréversibles" du réchauffement en cours. Le GIEC prévoit une hausse de température moyenne de 1,8 à 4 degrés, pouvant aller jusqu'à 6,4 degrés en 2100 par rapport à 1990.

3 décembre 2007. Ratification du protocole de Kyoto par l'Australie.

Les Etats-Unis sont désormais le seul pays industrialisé à n'avoir pas ratifié le Protocole de Kyoto.

3-14 décembre 2007. 13ème Conférence des Nations unies sur les changements climatiques : Bali (Indonésie).

Un accord est trouvé en extremis, à l'issue de deux semaines de négociations difficiles, sur la "feuille de route" qui doit aboutir en 2009, à Copenhague, à un nouveau traité. Celui-ci prendra la suite du Protocole de Kyoto sur la réduction des émissions des gaz à effet de serre, qui vient à échéance en 2012. Si les parties reconnaissent que "des réductions sévères des émissions mondiales devront être conduites", elles ne reprennent pas l'objectif de réduction de 25% à 40% des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2020 par les pays industrialisés, proposé par l'Union européenne, et rejeté par le gouvernement américain.

31 mars-4 avril 2008. Ouverture de nouvelles négociations internationales sur le changement climatique : Bangkok (Thaïlande).

Les délégués de 161 pays ouvrent un nouveau cycle de négociations sur le climat, dans le cadre de la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CNUCC). Celui-ci devrait aboutir, lors de la conférence de Copenhague fixée à décembre 2009, à un accord mondial de réduction des émissions polluantes, censé prendre le relais du protocole de Kyoto qui expire en 2012.

1-13 décembre 2008. 14ème Conférence des Nations unies sur le climat : Poznan (Pologne).

Elle est consacrée à l'avancée des négociations sur le traité appelé à remplacer le protocole de Kyoto. L'un des principaux acquis réside dans la création d'un fonds d'aide aux pays pauvres menacés par les conséquences du réchauffement. Mais ce fonds ne devrait permettre de recueillir que 80 millions de dollars. Les pays en développement, notamment le Brésil et l'Inde, accusent les pays riches de ne pas suffisamment les aider à faire face aux conséquences du dérèglement climatique comme les sécheresses, les inondations, les épidémies et la montée du niveau des mers.

12 décembre 2008. Adoption du "paquet énergie climat" par le Conseil européen [pdf, 179 Ko]

Le Conseil européen de Bruxelles adopte un plan de lutte contre le réchauffement climatique pour la période 2013-2020 : diminution de 20% des émissions de gaz à effet de serre (GES), augmentation à 20% de la part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique totale de l'UE et amélioration de 20% de l'efficacité énergétique de l'Union européenne.

1er-12 juin 2009. 2ème session de négociations du futur accord sur le changement climatique, à Bonn (Allemagne).

Les délégués de 183 pays -sur les 192 parties à la Convention des Nations unies sur le climat (CNUCC)- font le constat de leurs nombreux désaccords en entamant la lecture du premier texte de négociations qui leur est soumis. Le clivage se creuse entre les pays industrialisés et les pays émergents soutenus par les pays en développement : tant que les pays industrialisés n'auront pas adopté les réductions d'émissions -moins 40% en 2020 par rapport à 1990- préconisées par le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), le Brésil, la Chine, l'Inde et l'Afrique du Sud ne souscriront pas au futur traité et refuseront des objectifs domestiques de baisses de leurs propres émissions.

7-18 décembre 2009. Le sommet des Nations unies sur les changements climatiques, réuni à Copenhague, s'achève sur un accord à minima.

Faute de consensus entre les délégués des 193 pays réunis pour conclure un accord devant prendre le relais du Protocole de Kyoto en 2012, la 15ème Conférence mondiale des Parties sur le climat se termine par l'adoption d'un texte juridiquement non contraignant, mis au point par les Etats-Unis et quatre pays émergents, la Chine, le Brésil, l'Inde et l'Afrique du Sud. Ce texte affirme la nécessité de limiter le réchauffement planétaire à 2°C par rapport à l'ère pré-industrielle mais ne comporte aucun engagement chiffré de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Toutefois, les pays industrialisés s'engagent collectivement à apporter des ressources nouvelles aux pays les plus vulnérables d'un montant total de 30 milliards de dollars sur trois ans (2010-2012), pour l'adaptation des pays en développement aux effets du réchauffement climatique. Le processus de négociation va se poursuivre, ponctué par une réunion intermédiaire, en juin 2010, à Bonn et une nouvelle conférence, fin 2010, à Cancun.

18 février 2010. Annonce de la démission du secrétaire exécutif de la Convention cadre des Nations unies sur le changement climatique (CNUCC), Yvo de Boer

Cette annonce, qui sera effective à partir du 1er juillet, survient deux mois après le semi-echec de Copenhague. Dans le même temps, le GIEC (Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat) fait l'objet de controverses concernant le débat scientifique ou la publication de données inexactes.

30 août 2010. Rapport sur le fonctionnement du Groupe d'experts intergouvernemental sur le climat (GIEC)

Ce document fait suite à un certain nombre d'erreurs découvertes dans le rapport 2007 du Groupe. Il a été commandé en mars 2010, par le président du GIEC, Rajendra Pachauri, et le secrétariat général des Nations unies, au Conseil interacadémique (InterAcademy Council, IAC), composé de 15 académies des sciences de différents pays. Tout en reconnaissant la qualité du travail réalisé par les experts, l'IAC conclut à la nécessité d'une réforme en profondeur du GIEC pour qu'il retrouve une crédibilité. Il appelle pour ce faire, à la création d'un comité exécutif avec des personnalités extérieures pour plus de transparence et de souplesse. Il suggère d'adopter des consignes plus rigoureuses sur l'utilisation des informations issues de données non publiées et d'améliorer la communication. Enfin, il recommande fortement de limiter la durée du mandat du président du GIEC pour "conserver une approche neuve"

10 décembre 2010. Accord au sommet de Cancun (Mexique), sur le climat

La 16ème conférence des parties signataires de la Convention cadre de l'ONU sur le climat (UNFCCC), réunit les représentants de 192 pays. Ces derniers adoptent à la quasi unanimité (sauf la Bolivie), un texte mettant en place une série de mécanismes financiers pour lutter contre le réchauffement climatique et promouvoir l'adaptation à ses effets. Un Fonds vert est créé pour soutenir les projets, programmes et politiques d'adaptation des pays en développement. La mise en place du mécanisme REDD (Ressources pour le développement durable) qui consiste à rémunérer financièrement les populations locales impliquées dans la gestion des forêts. L'accord de Cancun ne repose que sur des mécanismes non-contraignants, confirmant les engagements unilatéraux adoptés à la conférence de Copenhague de 2009, et ne prévoit rien pour prolonger le protocole de Kyoto au delà de 2012.

3-8 avril 2011. Conférence des Nations unies sur les changements climatiques, à Bangkok.

Les représentants de plus de 190 pays se retrouvent pour la reprise des pourparlers sur le changement climatique, en préparation de la conférence de Durban à la fin de 2011, dans un contexte marqué par la crise nucléaire au Japon et ses conséquences sur la lutte contre le réchauffement de la planète.

28 novembre-11 décembre 2011. Accord pour un nouveau pacte mondial sur le climat en 2015, lors de la conférence de Durban II en Afrique du Sud.

La 17ème conférence des Nations unies sur le climat réunissant 190 pays s'achève par une feuille de route pour un accord prévoyant d'établir d'ici à 2015 un pacte global de réduction des émissions de gaz à effet de serre dont l'entrée en vigueur est prévue à l'horizon 2020. Le texte englobe pour la première fois tous les pays dans la lutte contre le réchauffement climatique, notamment les plus gros pollueurs, la Chine, l'Inde et les Etats-Unis. Il ne prévoit toutefois ni contrainte juridique, ni hausse du niveau des mesures pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, afin de limiter le réchauffement sous le seuil de 2°C. Les organisations non gouvernementales critiquent à l'unanimité l'absence de nouveaux engagements concrets. La feuille de route prévoit également la prolongation du protocole de Kyoto - qui fixe des objectifs de réduction des gaz à effet de serre à une quarantaine de pays industrialisés, après son expiration prévue fin 2012. La décision de Durban fixe une deuxième période dont la durée (5 ou 8 ans) doit encore être débattue. Toutefois, si l'Union

européenne s'engage dans cette voie, le Canada, la Russie et le Japon refusent cette prolongation. De surcroit, le Canada annonce, le 12 décembre, son intention de se retirer dès à présent du protocole de Kyoto. Enfin, un Fonds vert pour le climat, mécanisme financier acté à la conférence de Cancun en 2010 et destiné à aider les pays pauvres à faire face au réchauffement climatique, est officiellement créé.

20-22 juin 2012. Sommet de la terre dit "Rio + 20", à Rio de Janeiro (Brésil).

Vingt ans après le Sommet de 1992 qui a fait de l'environnement une priorité mondiale, le sommet des Nations unies sur le développement durable, précédé par des mois de discussions et de négociations, réunit 130 pays. Présidé par la chef de l'Etat brésilien, Dilma Rousseff, le sommet s'achève avec l'adoption d'un compromis à minima, alors que le rapport "Geo-5" établi par le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) établit que, sur 90 objectifs prioritaires en 1992, seulement quatre ont connu des progrès significatifs, dont celui de la disparition des molécules portant atteinte à la couche d'ozone (les CFC notamment). L'objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre n'a, par contre, pas connu de progrès et ceux-ci devraient doubler d'ici 2050. Dans le communiqué final, "L'avenir que nous voulons", les Etats s'engagent à promouvoir une "économie verte" épargnant les ressources naturelles de la planète et éradiquant la pauvreté, mais les critiques sont nombreuses sur l'absence d'objectifs contraignants et de financement. Les 25 domaines particulièrement ciblés vont de l'éradication de la pauvreté, la sécurité alimentaire, l'eau, l'énergie, le transport, la santé, l'emploi, aux océans, au changement climatique, à la consommation et la production durables.

Mis à jour le 11/12/2011